

## QUE LUI DIRE

---

Par Profil supprimé Postée le 15/09/2015 19:15

bonsoir,  
mon mari buvait, me trompait, mentait. J'en ai eu marre (après 40 ans de mariage), nous avons divorcé il y a 8 ans.

Nous arrivons à nouveau à nous parler au téléphone, ou par sms. Depuis peu il accepte qu'il a/a eu un problème d'alcool. Sauf qu'il met la responsabilité sur mon dos. Je lui ai dit que j'avais été codépendante par dépendance affective. Je me suis fait aidée.

son père buvait, il y avait une haine entre son père et sa mère, aucun dialogue, il en a souffert. Il refuse de l'admettre. Il me renvoie que pendant ces années passées ensemble il se sentait seul.

Comment lui faire comprendre que sa solitude il l'avait déjà en lui.

merci

---

### Mise en ligne le 16/09/2015

Bonjour,

Nous pouvons difficilement répondre à votre question de comment « lui faire comprendre que sa solitude il l'avait déjà en lui ».

Nous remarquons que vous avez en effet décidé de rompre avec lui et d'entreprendre un travail sur vous. Cela vous a visiblement aidé à comprendre certaines de vos difficultés liées à votre parcours de vie avec et sans lui. Vous vous êtes prise en main et vous avez décidé d'avancer. Cela est très positif et nous vous encourageons à continuer sur cette voie. Votre ex-mari pourrait en faire de même. C'est en effet, l'aide d'un professionnel qui l'amènera à réfléchir à ses antécédents personnels, familiaux, ..... ainsi qu'aux souffrances qui y sont liées. Lui seul peut faire ce travail et se sortir de ses difficultés liées à l'alcool et autres. Mettre ses problèmes d'alcool "sur votre dos" lui permet peut être de nier sa propre responsabilité. Il ne semble pas en effet reconnaître son problème d'addiction.

Nous vous conseillons de vous protéger et de prendre soin de vous au maximum. Il semble nécessaire de laisser le temps qu'il faudra à votre ex-mari pour qu'une réelle prise de conscience ait lieu, qu'il se fasse aider, et qu'il avance vers un avenir plus positif. Mais cela ne dépend que de lui encore une fois.

Si vous avez d'autres questions ou pour un échange ponctuel, n'hésitez pas à nous joindre soit par téléphone, tous les jours de 8h à 2h, au *0980980930*, appel gratuit depuis un poste fixe ou au coût d'une communication ordinaire depuis un portable, soit par Chat, via notre site internet *alcool-info-service.fr* tous les jours de 14h à 2h.

Bien à vous

---